

La gestion de votre argent à l'étranger : soyez proactif!

Une affectation à l'étranger peut être une expérience fabuleuse. Vous voilà loin de chez vous, logé gratuitement, muni d'une allocation de dépenses et disposant d'un revenu plus élevé que dans votre pays. Toutes les occasions sont bonnes pour dépenser votre argent et vous pourriez être tenté de le gaspiller.

Bien sûr, vous voulez que votre séjour soit agréable, mais cela ne vous libère pas de vos obligations financières. Une saine gestion de vos finances pendant que vous êtes à l'étranger est essentielle. Votre situation financière est un projet de vie que vous devez surveiller, planifier et exécuter avec soin. Voici comment :

Réfléchissez de façon proactive. Quel est votre scénario financier pendant votre mandat à l'étranger? Votre ménage a-t-il un ou deux revenus? Le revenu que vous touchez dans vos nouvelles fonctions correspond-il au mode de vie que vous désirez adopter? Comptez-vous avoir un enfant au cours de votre affectation? Quels sont les frais que vous devez assumer (scolarité, transport, soins de santé)? Tout ça peut être étourdissant, mais réfléchir de façon proactive à votre mode de vie, aux changements et aux nouvelles dépenses vous donnera une idée plus réaliste des fonds dont vous aurez besoin pendant votre séjour à l'étranger.

Évaluez le coût de la vie. Cherchez à savoir le coût exact des choses. Vous habitez peut-être dans un secteur plus touristique de la ville, ce qui signifie que vous payez davantage pour les articles courants. Le taux de change peut également augmenter considérablement vos coûts. Parlez à vos voisins et à vos collègues pour savoir où trouver les meilleures aubaines.

Renseignez-vous. Apprenez tout ce que vous pouvez sur la manière dont les affaires sont menées dans votre pays d'accueil et déterminez comment vous gèrerez votre argent pendant votre affectation. Renseignez-vous sur le fonctionnement des banques et des comptes conjoints dans le pays. Par exemple, votre partenaire peut-il puiser dans le compte conjoint?

Obtenez des conseils. En cas de doute, parlez à un représentant de votre service des Ressources humaines ou consultez un planificateur financier. Vous n'aimeriez pas avoir la mauvaise surprise d'apprendre que vous deviez payer des impôts dans les deux pays!

Réglez vos obligations financières. Si vous comptez être parti longtemps, ne laissez pas de questions financières en suspens. Négliger de payer votre pension alimentaire, vos dettes, votre impôt sur le revenu ou vos cotisations à votre régime de retraite ou d'épargne-étude peut vous faire perdre des intérêts, nuire à votre cote de solvabilité ou entraîner des problèmes juridiques. Avant de partir, faites la liste de vos obligations financières et de l'argent dont vous disposez, en n'oubliant pas les dates et les montants. La transition se fera plus facilement et vous vivrez moins de stress.

Protégez-vous. Certains organismes de réglementation protègent votre actif jusqu'à un certain seuil, mais une fois ce seuil atteint, vous pourriez perdre le reste en cas de crise financière. Si vous dépassez la limite, transférez une part de votre argent dans une autre institution financière. Faites aussi votre testament devant notaire et assurez-vous qu'il est exécutoire dans votre pays d'accueil. Souscrivez également une assurance (vie, accidents, maladies graves et soins médicaux).

Prendre des décisions financières avant le retour au pays

Pendant votre séjour à l'étranger, vous devez continuer de gérer votre argent, en n'oubliant pas que vous rentrerez un jour au pays et que vous aurez de nouvelles possibilités, mais aussi à de nouveaux défis à relever. Souvent, les expatriés se sentent déconnectés de leur ancienne vie et ne tiennent pas compte des changements qui ont touché l'économie, leur carrière et leur mode de vie.

Soyez réaliste. Il est facile de vous prendre un jeu de votre liberté nouvellement acquise, mais vous ne devez pas oublier votre ancienne vie, car vous allez la retrouver! Les avantages que votre employeur vous offre disparaîtront à votre retour : les voyages au pays d'origine, le logement gratuit, les repas au restaurant, etc.

Dressez une liste de vos dépenses au pays d'origine. Tenez compte des frais de garderie et des fluctuations des prix immobiliers. Si vous revenez d'un pays où le climat est différent, vous devrez peut-être renouveler la garde-robe de toute la famille. Vous pourriez avoir oublié le prix de l'épicerie et d'un repas au restaurant. Si votre conjoint a quitté son emploi pour vous accompagner, son revenu vous manquera. Demandez-vous si vous avez les moyens de reprendre votre ancien niveau de vie.

Surveillez chaque dollar. Tenez la devise de votre pays d'origine à l'œil pendant votre affectation. Même une petite différence peut avoir de vastes répercussions sur le coût de la vie.

Continuez à épargner. Vous pouvez vous gâter de temps à autre pendant votre affectation, mais conserver vos habitudes d'épargne vous sera profitable à votre retour.

Investissez intelligemment. Les banques dans votre pays d'accueil offrent peut-être des taux d'intérêt plus élevés ou des options de placement plus attrayantes. Examinez-les avec soin pour vous assurer que vous ne prenez pas de risque en investissant dans une entreprise douteuse. Si le placement est judicieux, il pourrait être plus rentable qu'un placement dans votre pays d'origine.

Nouez des liens avant votre retour. Si vous savez que votre affectation à l'étranger n'aboutira pas à un emploi à votre retour ou que votre conjoint sera au chômage, nouez des liens avant de revenir au pays. Communiquez avec d'anciens employeurs ou collègues qui pourraient être au courant de postes à pourvoir et posez votre candidature avant de partir.

Les chiffres parlent

- Selon un sondage effectué en 2011, les villes où le coût de la vie est le plus cher au monde étaient Luanda, en Angola, puis Tokyo, au Japon et N'Djamena, au Tchad.
- Jusqu'à 90 % des conjoints doivent interrompre leur carrière pour accompagner leur partenaire lors d'une affectation à l'étranger, ce qui réduit le revenu potentiel au retour.
- Selon les experts, le délai moyen pour ouvrir un compte bancaire à l'étranger est d'un mois.
- Soixante-dix-huit pour cent des employeurs affirment que les préoccupations financières au travail nuisent à la productivité des employés.
- Quinze pour cent des employés admettent que le stress causé par leurs mauvaises habitudes financières affecte leur productivité au travail.

Si vous avez des questions à ce sujet ou si vous souhaitez parler d'une situation personnelle, nous vous invitons à communiquer avec votre PAEE. Toute démarche effectuée au PAEE est strictement confidentielle.

En Amérique du Nord, composez le **1 888 509-5560**.

Ailleurs dans le monde, effectuez un appel à frais virés au **1 905 886-3605**.

Pour prendre rendez-vous en ligne, visitez le **www.shepellfgi.com/go/members**.